

Image not found or type unknown



## viabilisation d un terrain

Par **ttche**, le **27/01/2011** à **19:48**

j'ai un permis de lotir délivrer par la mairie d'un terrain que je veux vendre, la mairie n'a mis aucune réserve sur ce permis de lotir, mais quand je demande le droit de viabiliser ce terrain, elle me répond que ce n'est pas possible avant 2013, car il a eu un lotissement qui s'est construit à derrière mon terrain, il y a une voie nouvelle pour y accéder (passé dans le domaine public par délibération du CM en date du